



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-76213>

Département(s) de publication : 28

Annonce n° 25-76213

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Chartres Métropole (28)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20003318100013

Ville : Chartres cédex

Code postal : 28019

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 28

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25A022

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service marché public

Adresse mail du contact : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 237234064

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature, formulaire DC1 ou document équivalent - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant la chiffre d'affaire global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles - Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de

l'art et menés à bonne fin) ou, en l'absence de telles attestations, une déclaration sur l'honneur - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour réalisation du marché public - Certificats Qualibat ou équivalent listés au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 31/07/2025 à 15:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : « Les critères de sélection des offres sont indiqués dans le règlement de la consultation »

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 25A022 Travaux de réalisation d'une passerelle piétonne sur l'Eure (Bras des Sources)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45220000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : 25A022 -Travaux de réalisation d'une passerelle piétonne sur l'Eure (Bras des Sources)

Lieu principal d'exécution du marché : Rue des Fontaines, SAINT-PREST (28)

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le délai d'exécution est de 75 jours calendaires (hors période de préparation) Marché de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum.

Financement : ressources propres Si avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire Une retenue de garantie est prévue, les modalités sont décrites dans le DCE. Canal ad hoc de consultation des documents :

<https://www.c-chartres-marches.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/07/2025